Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 1

BOHAIN mag

n°58
Mai 2018

www.bohainenvermandois.fr

le magazine d'informations municipales de Bohain

Dossier spécial Habitat > p. 6-10

Travaux > p.4

Budget > p.6

Social > p.11

BOHAIN EN VERMANDOIS

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 2

Édito

Sommaire

2 Édito

3 Cadre de vie

4 Travaux

5 Budget

6 - 10 Dossier spécial

11 Social

12 - 15 Culture

16 Loisirs

17 - 19 Associations

20 Jeu

21 Tribune libre

22 Etat civil

Yann ROJO
Maire de Bohain

Chères Bohainoises, chers Bohainois, chers concitoyens,

Cette année encore, le budget fait la part belle à l'investissement.
Celui-ci a été voté le 25 avril dernier en conseil municipal. Avec plus de 2 523 000€ de projets, l'accent est clairement mis sur la rénovation de notre ville.
L'embellissement de Bohain est une nécessité pour faire bouger les choses. C'est par ce biais que nous serons en capacité de changer l'image extérieure de notre ville et de relancer son attractivité. Pourtant, "Paris ne s'est pas construite en un jour", la meilleure des dépenses est celle qui est compensée en partie par des recettes. Il en va de même pour nos investissements.
Ce principe, nous l'avons en tête chaque jour ; c'est pour cette raison que nous sollicitons des subventions auprès de nos partenaires (Europe, Etat, Région, Département...). Il faudra encore du temps pour vous satisfaire pleinement.

Voilà plus de 15 ans que la part communale des impôts n'a pas augmenté. C'est encore le cas cette année. Nous considérons que la pression fiscale est suffisamment importante sur votre pouvoir d'achat.

Concrètement, de nombreux projets sont en cours et sur le point de voir le jour. Vous avez pu le constater vous-même, concernant la rénovation de la place de l'Hôtel de Ville, la phase du diagnostic archéologique est terminée. Nous sommes dans l'attente du rapport de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour commencer les travaux. En fin d'année, si le chantier ne prend pas de retard, vous pourrez profiter d'un espace contemporain et revitalisé.

En dehors de l'hyper centre : « Choses promises, choses dues », les jeux du quartier de la Barburesse sont terminés et rendent un peu de couleurs et de gaieté à ce quartier. Bientôt, un parking sera créé près de l'école du Chêne Brûlé et celui de l'école des Torrents sera doublé.

D'autres projets, plus petits mais tout aussi nécessaires, seront réalisés.
Nous ne manquerons pas de vous les faire savoir...

Bohain avance avec vous....

Un bel été à tous.

Yann ROJO

Bohain Mag' - N°58 - mai 2018 - Quadrimestriel
est édité par Mairie de Bohain - 1 place du Général de Gaulle 02110 Bohain-en-Vermandois - Tél : 03.23.07.55.55
Fax : 03.23.07.55.56 - www.bohainenvermandois.fr - Directeur de publication : Yann ROJO Conception/rédaction/mise en page : service communication - Crédits photos : Mairie de Bohain - Associations bohainoises - Photo-libre.fr
Ont collaboré à ce numéro : la commission Communication/Culture présidée par Gérard Legrand.
Imprimerie : Alliance Partenaires Graphiques - Tirage : 2 850 ex - Ne pas jeter sur la voie publique.
PEFC 10-31-3162

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 3

Votre avis nous intéresse

La municipalité a signé une convention de partenariat avec la Chambre de Commerces et d'Industrie de l'Aisne dans le cadre du dispositif « J'ouvre mon commerce » pour accompagner l'installation de nouveaux commerçants. Aussi, la ville de Bohain a besoin de recueillir votre avis sur vos habitudes de consommation et vos attentes afin de dynamiser le centre-ville. Nous vous invitons à remplir le questionnaire joint et à le déposer en mairie ou le renvoyer à l'aide de l'enveloppe T avant **le 15 juin 2018**.
Merci de votre participation.

Une première fleur pour la ville

Les panneaux d'entrée de ville ont accueilli un panneau supplémentaire : celui des villes et villages fleuris avec sa petite fleur rouge.
Dès cette année, nous essayerons d'obtenir une deuxième fleur !

participation gratuite
Dépôt des bulletins d'inscription à l'accueil de la mairie de Bohain-en-Vermandois
Renseignements : Mairie de Bohain - Tél : 03 23 07 55 55 - www.bohainenvermandois.fr

Fleurissez votre maison !

Le traditionnel concours des jardins et maisons fleuris est ouvert !
Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **18 juin 2018.**
Le jury passera cet été et c'est cet automne que les participants seront mis à l'honneur.
Merci de participer à l'effort collectif par vos réalisations.
La participation est gratuite, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le déposer avant **le 18 juin** à l'accueil de la mairie.
Le règlement est téléchargeable sur le site de la ville.

La sécurité

Il est rappelé que :
> les enfants de moins de 10 ans doivent être assis à l'arrière du véhicule.
> que des systèmes de retenus sont obligatoires ainsi que le port de la ceinture de sécurité.
Il ne faut pas non plus dépasser le nombre de passagers autorisés par la carte de grise du véhicule.
Il faut respecter le stationnement devant les écoles, afin de préserver la sécurité de vos enfants.
Un plan vigipirate est toujours en application dans notre commune, comme sur tout le territoire national.

Petit rappel

Avec le retour du printemps, l'entretien des espaces verts et des jardins ont commencé.
Nous vous rappelons que tous les déchets (tonte, taille, ramassage des feuilles etc.) doivent impérativement être évacués en déchetterie.
Il est strictement interdit de mettre tous ces déchets dans les différents bacs destinés aux ordures ménagères et recyclages.
Il est également interdit de faire des feux à l'air libre ou dans des incinérateurs (arrêté du maire 287/2010 du 12/10/2010.
Il est également rappelé que tout dépôt sauvage d'ordures, de meubles ou autre engagera des poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants.
Les sacs poubelles doivent être déposés dans les receveurs destinés à cet usage.

Bulletin d'inscription « Concours des Jardins et Maisons fleuris 2018 »

Nom et prénom : .....
Adresse complète : .....
Tél : .....

Je certifie avoir lu et accepté le règlement
Date et signature

Catégorie choisie : (Ne cochez qu'une seule case)
- ☐ Catégorie "Jardins"
- ☐ Catégorie "Balcons, fenêtres et façades"

Dépôt des bulletins d'inscription à l'accueil de la mairie avant le 18 juin 2018.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 4

L'esplanade de l'Hôtel de ville

Une réunion, avec l'ensemble des riverains, a eu lieu en mairie en mars dernier. Quelques remarques nous ont interpellé comme :
> le nombre de places de parking
> la livraison des commerces
> la durée des travaux
> une éventuelle indemnisation des commerçants
> un dépose-minute
> ou encore la largeur de la voirie

Monsieur le maire et le maître d'oeuvre de l'opération ont pu répondre à ces nombreuses questions.

Les fouilles archéologiques ont eu lieu en avril, elles n'ont rien révélé de significatif. Les techniciens de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques préventives), mandatés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), remettront leur rapport d'ici 2 mois.
Parallèlement, le maître d'oeuvre a lancé son dossier de consultation en vue de l'appel d'offres, dont les plis seront ouverts en commission le 5 juin.
Un remblaiement des fouilles a été fait dans les règles de l'art : 240 tonnes de cailloux sont nécessaires pour le remplissage avec un coût avoisinant les 25 000€.
Les travaux de voirie devraient démarrer, au plus tard, début juillet, tout cela dépendra de la décision de la DRAC.
Monsieur Noiret, Adjoint aux travaux, est à votre disposition pour tout renseignement concernant cet aménagement, prenez rendez-vous au 03.23.07.55.55.

Les jeux à la Barburesse

L'ensemble des jeux prévus à la Barburesse est en place rue du 8 mai 1945, au niveau de l'espace central. Il y en a pour tous les âges : les 2 à 6 ans pourront s'amuser au centre, les 7 à 14 ans iront au city stade, qui lui est implanté rue Kennedy, ils pourront profiter de 264 m² de terrain. Il est équipé de 2 buts, de 2 paniers de baskets, et au sol, il y a un revêtement en gazon synthétique.
Une troisième structure est implantée rue du 8 mai 1945 avec une surface de 100m², comprenant un panier de basket et l'installation d'un pare-ballon.

Un plus grand parking

Le stationnement aux abords des écoles reste un sujet épineux. C'est pourquoi, un doublement du nombre de places actuelles pour l'école primaire et maternelle des Torrents est prévu, c'est-à-dire 25 places. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, un parking de 15 places sera réalisé à l'école du Chêne Brûlé, pendant les vacances scolaires. Un stationnement de bus est prévu à l'angle de la rue du Chêne Brûlé et de la rue du Pont du Roi.

L'îlot Vatin et la friche Bellardan

Ces travaux de maîtrise d'ouvrage de la SEDA traînent en longueur. Monsieur le Maire a demandé que ces travaux soient terminés pour le mois de juin 2019. Ils comprennent le traitement des rues Elysée Alavoine, Marcel Dubourg, de la Fabrique ainsi que la démolition partielle du bâtiment Bellardan et son aménagement.
Noréade a repris les conduites d'eau potable, y compris la suppression du plomb sur l'ensemble des logements de ces rues.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 5

Les chiffres clés du budget 2018

Budget principal

Section de fonctionnement : .....6 191 920€
Section d'investissement : 3 080 248€
Total : .....9 272 168€

Budget annexe

(Maison de santé pluriprofessionnelle)
Section de fonctionnement : 168 234€
Section d'investissement : ..94 034€
Total : .....262 268€

Le Budget primitif 2018

Le budget primitif 2018 a été voté en équilibre par le conseil municipal lors de la séance du 25 avril 2018.

Pas de hausse d'impôts

Les taux communaux d'imposition applicables à chacune des trois taxes directes locales n'augmenteront pas en 2018 et ce depuis **2002**.

Taxe d'habitation : 22,70%

Taxe sur le foncier bâti : 22,59%

Taxe sur le foncier non bâti : 34,15%

Résultat budgétaire 2017 Budget principal

Fonctionnement :
Dépenses : . . . . .5 584 922,32€
Recettes : . . . . . .6 283 817,22€
Résultat : . . . . . .698 894,90€

Investissement :
Dépenses : . . . . 2 525 866,34€
Recettes : . . . . . 2 605770,56€
Résultat : . . . . . 79 904,27€

Reste à réaliser :
Dépenses : . . . . . 932 200€
Recettes : . . . . . 1 073 242€

Maison de Santé pluridisciplinaire

Fonctionnement :
Dépenses : . . . . . .156 429,73€
Recettes : . . . . . .156 535€
Résultat : . . . . . .3 105,27€

Investissement :
Dépenses : . . . . 2 576 849,96€
Recettes : . . . . . 2 645 339,45€
Résultat : . . . . . 68 489,89€

La Ville verse des contributions

La Ville de Bohain verse des contributions aux organismes suivants pour l'année 2018 :
Piscine : .....324 552€
Service Départemental d'Incendie et de Secours : .....223 634,43€
Noréade : .....118 412,28€
Centre Communal d'Action Sociale : .....180 000€

Des subventions pour les associations...

Chaque année, le conseil municipal décide d'accorder des subventions aux associations bohainoises après l'étude d'un dossier fourni par celles-ci. Voici les subventions allouées par délibération du 25 avril 2018.

Associations sportives, culturelles et de loisirs

AAEEB Basket . . . . . .13 000€
Subvention exceptionnelle, Coupe de l'Aisne . .1 000€
Amicale Club du 3e âge . . . . . .700€
Amicale Forme . . . . . .700€
Centre social et culturel Fabrice Tupet . . . . . .43 000€
Chorale Jean-Philippe Rameau . . . . . .900€
Expressions bohainoises . . . . . .900€
Judo Club . . . . . .1 600€
Karaté Club . . . . . .1 100€
La Roche bohainoise . . . . . .500€
Racing Club Bohainois . . . . . .19 000€
Société colombophile Les As du Pigeon . . . . . .600€
Société de boules en bois . . . . . .500€
Société de trompettes "Les enfants de Bohain" .6 600€
Tennis club . . . . . .1 750€
Pétanque . . . . . .600€
Ecole de danse Elsa Watz . . . . . .900€
Maison Bleue . . . . . .4 500€
Club canin . . . . . 150€
Power Fit Boxing . . . . . .150€

Associations patriotiques

Association ACPG-CATM . . . . . .800€
Subvention exceptionnelle ACPG-CATM . . . . . .500€
Familles et amis des déportés . . . . . .350€

Associations scolaires

Coopérative Ecole maternelle Alavoine . . . . . .240€
Coopérative Ecole primaire Berthelot . . . . . .310€
Coopérative Ecole primaire du Chêne brûlé . . . .310€
Coopérative Ecole maternelle du Vieux Tilleul . . . .170€
Coopérative Ecole maternelle Les Torrents . . . . . .170€
Coopérative Ecole primaire Les Torrents . . . . . .240€
Les Mômes de Bohain . . . . . .300€
FCSE Collège Henri Matisse . . . . . .300€
UNSS . . . . . .300€

Associations sociales, humanitaires et diverses

Les Bouchons d'amour . . . . . .250€
Amicale des Sapeurs-Pompiers . . . . . .500€
Jeunes sapeurs pompiers . . . . . .150€
Subvention exceptionnelle . . . . . .1 000€
Association des donneurs de sang bénévoles . .1 000€
Vie Libre . . . . . .700€
Les restaurants du coeur . . . . . .100€
Prévention routière . . . . . .100€

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 6

DOSSIER SPECIAL - TRAVAUX DANS L'HABITAT

L'Habitat est une composante centrale dans nos vies. L'Habitat peut sembler être un terme vague mais l'habitat, c'est la maison, le chez-soi, l'endroit où l'on veut se sentir bien, soi-même, en sécurité.
La somme des habitats forme la ville, de la beauté des habitats dépend ainsi la beauté des rues et impacte l'ambiance d'une ville.
C'est pourquoi, l'habitat, bien qu'espace privé, est régi par les règles communautaires. Chaque ville est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit des règles que chacun doit respecter afin de composer une harmonie architecturale et de permettre le vivre ensemble .
Parce que les normes de confort dans l'habitat évoluent et parce que l'énergie tend à devenir de plus en plus coûteuse, il est primordial d'adapter son logement et de le rénover. C'est pourquoi, la rénovation de l'habitat est un enjeu national et de nombreuses aides sont mobilisables (cf page suivante).
A Bohain, la part des logements construits avant 1946 se situe entre 40 et 60%, et 13,9% du parc de logements est considéré comme médiocre, soit le plus haut taux du département.
Il est de la responsabilité de chacun d'adapter son logement afin de réduire les charges énergétiques, d'augmenter le confort du logement, de maintenir ou d'augmenter la valeur marchande du bien.
Afin d'éclairer chacun, une présentation sera faite de la répartition des travaux entre propriétaires et locataires. En cas de litiges ou si vous constatez que votre logement n'est pas décent, des solutions existent, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Les bâtiments représentent en France, 44 % de la consommation énergétique et 20% des émissions de gaz à effet de serre. Il est nécessaire aujourd'hui d'avoir des bâtiments plus performants énergétiquement. Les règlementations thermiques ont de ce fait évoluées. Il existe une règlementation thermique élément par élément pour la rénovation et des règlementations thermiques à respecter dans le neuf et l'extension pour garantir le confort des occupants. Aujourd'hui, la RT 2012 s'applique, elle oblige une exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti, de confort d'été et une limitation de la consommation d'énergie primaire. Elle impose également quelques exigences de moyen, par exemple, l'obligation de recourir aux énergies renouvelables ou le traitement des ponts thermiques.
La RT 2020 est en cours de préparation ; il s'agira de mettre en œuvre le concept de bâtiment à énergie positive : un bâtiment qui produit plus d'énergie (chaleur, électricité) qu'il n'en consomme !

Le Plan Local d'Urbanisme permet d'organiser le développement géographique d'une commune, notamment en définissant des secteurs régis par des règles différentes. Ces règles, décidées collectivement, ont pour objet également de maintenir l'identité architecturale d'une commune et d'organiser le vivre ensemble via par exemple, une limitation de la hauteur des constructions.
Avant de construire, chacun doit déposer une déclaration préalable ou un permis de construire afin de vérifier la compatibilité de son projet avec les règles communes.

Aucune formalité	> moins de 5m² créés > travaux d'entretien et de réparation ordinaire, travaux de ravalement qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment > aménagement intérieur dont rénovation énergétique
Déclaration préalable	> garage, dépendance ou extension entre 5 et 20m² > travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction
Permis de construire valable 3 ans	> construction d'habitation neuve > extension supérieure à 20m²

Un certificat d'urbanisme peut être demandé afin d'obtenir des informations sur une parcelle.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 7

Les différentes aides mobilisables pour la rénovation de l'Habitat

La rénovation énergétique des bâtiments étant une priorité nationale, différentes aides sont mobilisables que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.
Les locataires peuvent également monter un dossier de financement pour des travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

Possibilités de financement des travaux

Subventions de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat : > logement de plus de 15 ans > sous condition de ressources pour les Propriétaires Occupants (PO) : revenu fiscal de référence 2017 inférieur à 18 598€ pour une personne seule, 27 200€ pour 2 personnes, 32 710€ pour 3, 38 215€ pour 4, 43 742€ pour 5 (+ 5 510€ par personne supplémentaire) > conventionnement du logement pendant 6 ans pour les Propriétaires Bailleurs (PB) : encadrement du prix du loyer, locataires à faible revenu	Peuvent financer de 25% (bailleurs) à 35 voire 50% du projet de rénovation Les travaux de rénovation énergétique demandent une amélioration de la performance énergétique de 25% (PO) ou 35% (PB) Si ce taux est atteint, une prime peut s'ajouter à la subvention (jusqu'à 2000€) Le montant du plafond de travaux subventionné varie de 20 000 à 60 000€ Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt du dossier à l'ANAH Les propriétaires occupants s'engagent à habiter 6 ans leur logement
Subventions des collectivités territoriales : commune de Bohain, Communauté de Communes du Pays du Vermandois, Conseil Dépatemental de l'Aisne, Conseil Régional Hauts de France	Ville de Bohain : de 5 à 10% du montant des travaux subventionnables CCPV : de 5 à 20% du montant des travaux subventionnables Région Hauts de France : 1 500 € ou 2 000 € si baisse de la consommation énergétique du logement d'au moins 35%
Caisses de retraite	En fonction du montant des travaux et de vos ressources, selon les caisses de retraite
Crédit d'Impôt	30% du montant des dépenses éligibles, plafonnées à 8 000€ pour une personne seule, à 16 000€ pour un couple (+ 400€ par personne à charge) Si le montant du crédit d'impôt dépasse celui de l'impôt dû, l'excédent vous est reversé et pour tous !
Prêt des banques	Le prêt à taux zéro ou les éco-prêts sont à négocier avec votre banque ou des organismes de prêt
Certificats d'économies d'énergie	Ils financent des programmes d'aide permettant aux entreprises de proposer par exemple l'isolation à 1€ ou des primes éco-énergie sur leurs produits

Les dispositifs d'accompagnements

Pour vous aider à accomplir vos travaux de rénovation, l'Etat finance des dispositifs d'accompagnement, afin de vous conseiller techniquement et de chercher pour vous les différentes aides mobilisables. Sur Bohain, vous pouvez choisir de vous inscrire dans une OPAH ou dans le dispositif « Picardie Pass Rénovation ».

Les OPAH : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat : > Sous conditions de ressources car en lien avec l'Anah > Financement maximum possible avec les subventions publiques: 80% La commune compte deux OPAH : l'OPAH Centre Bourg et l'OPAH du Vermandois. Un opérateur est disponible pour vous aider à monter le dossier technique et financier. > Dispositif gratuit	PICARDIE PASS RENOVATION : > Pas de conditions de ressources > Possibilité d'accompagnement global ou uniquement technique > Possibilité de financer l'ensemble des travaux en complétant par un crédit au service public de l'efficacité énergétique (taux du crédit : 2.5%) > Accompagnement payant : 1860€

En France, 20% des ménages sont estimés en précarité énergétique, ce qui signifie que plus de 10% de leur budget est consacré aux factures d'énergie. Pour lutter contre la précarité énergétique, des chèques énergies destinés à payer ces factures ont été distribués par l'Etat aux ménages à faible revenu. Ces chèques peuvent également servir à financer des travaux de rénovation énergétique.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 8

OPAH Centre-Bourg

LES SUBVENTIONS SPECIFIQUES MISES EN PLACE PAR LA COMMUNE POUR LE CENTRE-BOURG DE BOHAIN (voir le périmètre ci-dessous)
Sans condition de ressources

PRIME A L'ACCESSION :
2 000€, pour les logements vacants depuis 3 ans ou plus, demande à déposer dans les 6 mois suivant l'acquisition
Condition : Habiter le logement pendant 6 ans.

AIDE RAVALEMENT DE FACADES :
20% des travaux, dans la limite de 15 000€ (soit 3 000€ maximum) et de 100m² de surface de façades
Des prescriptions architecturales et techniques à respecter

Venez rencontrer Monsieur Gaillard à la permanence d'Opération programmée d'Aide à l'Habitat en mairie **les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, de 9h à 12h.**
Renseignement au 03.23.07.55.55

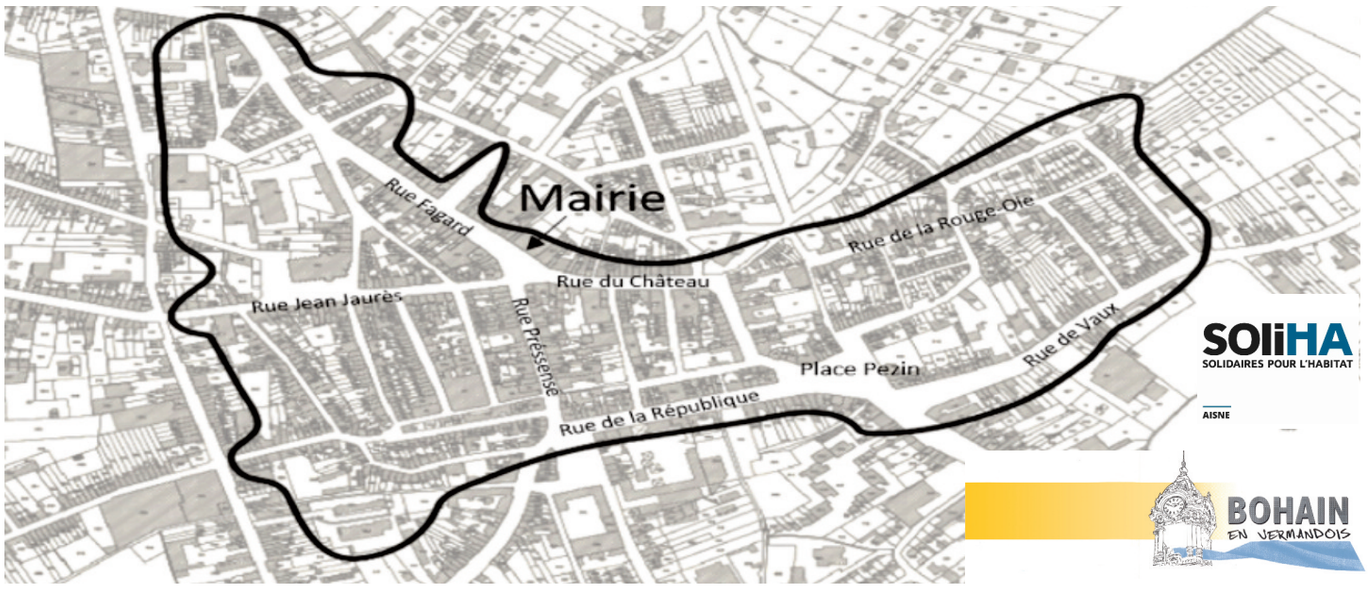

OPAH du Vermandois

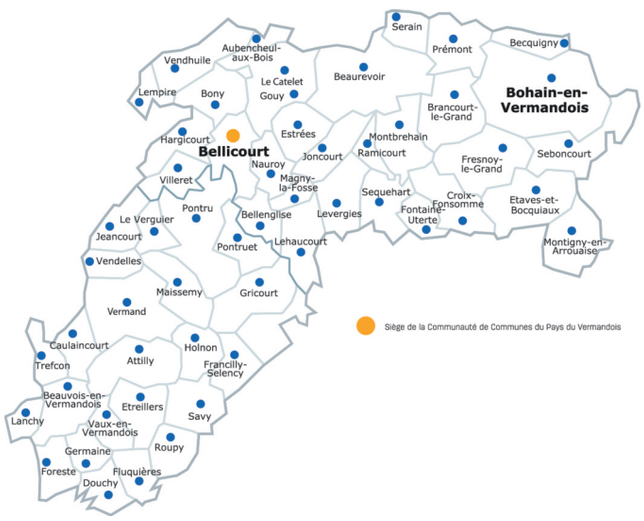

Rappel : Tous les logements qui ne se situent pas dans le périmètre de l'OPAH Centre-Bourg de Bohain se situent dans l'OPAH du Vermandois
Venez à la permanence Citémétrie **tous les mardis matin de 9h à 11h** à la Communauté de Communes du Vermandois à Bellicourt.
Renseignement au 03.65.89.04.46.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 9

Témoignage travaux d'adaptation

Monsieur Paris, habitant de la rue Léon Erst répond à quelques questions…

Quels travaux avez-vous effectué ? Nous avons fait poser une nouvelle porte d'entrée et la fenêtre de la cuisine, tout cela en PVC. Nous avons aussi prévu de changer les fenêtres de la façade, celle de la salle de bain mais aussi de faire l'isolation des combles.

Votre dossier a-t-il été long à réaliser ? Nous avons attendu qu'il fasse meilleur pour débuter le projet, puis nous avons attendu environ 6 mois pour avoir toutes les réponses.

Vos travaux ont-ils duré longtemps ? Deux jours seulement.

Et au niveau du confort, vous voyez du changement ? Oui, je vois une grande différence. Il fait meilleur dans la maison.

Au niveau des factures, avez-vous vu une différence ? Oui, aussi. Nous payons environ 20 à 25€ de moins par mois.

Quel a été votre plan de financement ? Le coût des travaux était d'environ 5000€. Nous avons ensuite calculé nos aides.

Quelles ont été vos aides justement ? Nous avons eu 30% de crédit d'impôts, une aide de la caisse de retraite et la subvention de l'OPAH.

Et combien avez-vous dû mettre de votre poche ? Seulement 750€ !

Maison de 70m², construite avant 1970. 6 pièces. Chauffage électrique

TRAVAUX : ENTRE LOCATAIRE ET PROPRIETAIRE

Dans le cadre de la location d'un logement, certains travaux sont du ressort du locataire, d'autres comme la rénovation énergétique, du propriétaire.
Ainsi, sont à la charge du bailleur les réparations urgentes (panne de chauffe-eau en hiver par exemple), les travaux nécessaires au maintien en l'état et à l'entretien normal du logement (volets défectueux, robinetterie vétuste, etc.), les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement (isolation, chaudière performante…), les travaux d'amélioration des parties communes et les travaux qui permettent de remplir les critères d'un logement décent.

D'après le décret 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent, celui-ci doit satisfaire à la sécurité physique et à la santé des locataires.

Eléments minimum:

- Eclairement
- Eau chaude
- Ventilation
- Coin cuisine aménagé avec évier raccordé
- Hauteur sous plafond au moins égale à 2,20m
- Chauffage
- Garde-corps, escaliers, balcons, etc.
- 1 pièce d'au moins 9m²
- WC
- baignoire ou douche
- Protéger des inflitrations d'eau
- Electricité et gaz conformes

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 08:59 Page 10

Ci-dessous un tableau récapitule le décret n°87-712 du 26 août 1987 présentant la liste de réparation ayant le caractère de réparations locatives (d'après le guide du ministère de l'égalité des territoires et du logement, oct 2002 : « Lutter contre l'habitat indigne : Guide pratique à l'usage des occupants ») :

PARTIES EXTERIEURES

Jardins privatifs	Entretien courant, notamment des allées, pelouses, massifs, bassins, piscines. Taille, élagage, échenillage des arbres et arbustes. Remplacement des arbustes
Auvents, terrasses et marquises	Enlèvement de la mousse et autres végétaux
Descentes d'eaux pluviales, chéneaux et gouttières	Dégorgement des conduits

OUVERTURES INTERIEURES ET EXTERIEURES

Portes et fenêtres	Graissage des gonds, paumelles et charnières
Vitrages	Réfection des mastics
Stores et jalousies et autres dispositifs d'évacuation de la lumière	Graissage Remplacement, notamment de cordes, poulies ou de quelques lames
Serrures et verrous de sécurité	Graissage Remplacement de petites pièces ainsi que clés égarées ou détériorées
Grilles	Graissage Remplacement, notamment de cordes, poulies ou de quelques lames
Stores et jalousies et autres dispositifs d'évacuation de la lumière	Graissage et nettoyage Remplacement notamment des boulons, clavettes et targettes

PARTIES INTERIEURES

Plafonds, murs intérieurs et cloisons	Maintien en état de propreté - Menus raccords de peintures et tapisseries - Remise en place ou remplacement de quelques éléments de matériaux de revêtements tels que faïence, mosaïque, matière plastique - Rebouchage des trous
Parquets, moquettes et autres revêtements de sols	Encaustiquage et entretien courant de la vitrification - Remplacement de quelques lames de parquets et remise en état - Pose de raccords de moquettes et autres revêtements de sol, notamment en cas de taches et de trous
Placards et menuiseries (plinthes, baguettes et moulures)	Remplacement des tablettes et tasseaux de placards - Réparation de leur dispositif de fermeture - Fixation de raccords et remplacement de pointes de menuiseries

INSTALLATION DE PLOMBERIE

Canalisations d'eau	Dégorgement Remplacement notamment de joints et de colliers
Canalisations de gaz	Entretien courant des robinets, siphons et ouvertures d'aération Remplacement périodique des tuyaux souples de raccordement
Fosses septiques, puisards et fosses d'aisance	Vidange
Chauffage, production d'eau chaude et robinetterie	Remplacement des bilames, pistons, membranes, boîtes à eau, allumage piézoélectrique, clapets et joints des appareils de gaz - Rinçage et nettoyage des corps de chauffe et tuyauteries - Remplacement des joints, clapets et presse-étoupe des robinets - Remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau
Eviers et appareils sanitaires	Nettoyage des dépôts de calcaire Remplacement des tuyaux flexibles de douches

EQUIPEMENT D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Remplacement des interrupteurs, des prises de courant, coupe-circuit et fusibles, des ampoules, tubes lumineux - Réparation ou remplacement des baguettes ou gaines de protection - Remplacement des interrupteurs, des prises de courant, coupe-circuit et fusibles, des ampoules, tubes lumineux - Réparation ou remplacement des baguettes ou gaines de protection

AUTRES EQUIPEMENTS MENTIONNES AU CONTRAT DE LOCATION

Entretien courant et menues réparations des appareils (tels que réfrigérateurs, machines à laver, etc.) - Menues réparations nécessitées par la dépose des bourrelets - Graissage et remplacement des joints des vidoirs - Ramonage des conduits d'évacuation des fumées et des gaz et conduits de ventilation

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:00 Page 11

Besoin d'une auxiliaire de vie pour vous aider au quotidien ?

L'heure de maintien à domicile fixée au 1er janvier 2018 par le département est de **19,41€**.

Centre Communal d'Action Sociale
BOHAIN EN VERMANDOIS

L'équipe administrative du CCAS de Bohain est à votre disposition pour :
- Vous aider à compléter votre dossier de demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) auprès des organismes compétents.
- Transmettre votre dossier au Conseil départemental, à la MDPH, à la Carsat, à votre mutuelle, à la CPAM, et à tous les organismes susceptibles de vous apporter une aide financière.
- Vous apporter un suivi personnalisé tout au long de votre plan d'aide.
- Répondre à toutes vos questions d'ordre administratif.
- Vous aider pour votre dossier de téléassistance.
- Vous délivrer votre attestation fiscale pour bénéficier du crédit d'impôt de 50%.
- Vous assurer une permanence téléphonique 24h/24h.

Sur simple appel, le CCAS de BOHAIN se rend à votre domicile pour vous accompagner dans vos démarches administratives et répondre à vos besoins.
Selon votre niveau d'autonomie et vos revenus, plusieurs organismes (dont le CCAS est partenaire), peuvent vous apporter une aide financière, voire vous financer entièrement, pour une prise en charge sur le portage de repas et pour accueillir chez vous une auxiliaire de vie.
Nous nous attachons à vous présenter notre personnel, à fidéliser l'auxiliaire de vie qui prendra soin de vous, à avoir une approche conviviale et de proximité, à vous garantir compétence et professionnalisme et à répondre à toutes vos demandes.

Demandez le menu !

Le CCAS de Bohain continue de faire évoluer ses prestations dans le seul but d'améliorer la vie des séniors.
Après la mise en place de la mutuelle communale à Bohain pour permettre une couverture santé accessible à tous les habitants, le CCAS de Bohain change de prestataire pour le portage de repas et améliore ainsi son offre quotidienne.
3 menus au choix chaque jour et des repas de fêtes au rythme du calendrier.

Le CCAS de Bohain vous propose depuis le 1er décembre 2017 :
- La fraîcheur et la qualité des repas livrés
- Le choix entre 3 menus (sans sel ou menus normaux) composés chacun d'un potage, d'une entrée, d'un plat complet, d'un fromage ou d'un laitage, d'un dessert, d'une portion de beurre et d'un pain frais.
- Les menus hebdomadaires vous sont remis 2 à 3 semaines avant les dates de livraison pour vous laisser le temps de faire votre choix sans vous déplacer.
- Le pain frais accompagne votre plateau repas chaque jour
- Une équipe de cuisiniers vous prépare vos menus
- Les producteurs locaux, engagés par la société pour des fruits et légumes frais
- Les quantités servies plus importantes (150 g de viande et autant d'accompagnement)
- Les soupes fraîches avec les légumes des producteurs de notre région
- Les menus de fête
- Une livraison quotidienne à votre domicile le matin.

Renseignements et informations : CCAS de BOHAIN
Rue Jean Mermoz BP 31
02110 Bohain-en-Vermandois
Tél : 03.23.65.59.99

A votre service 7 jours sur 7, demandez le menu, vous serez livré à votre domicile le matin avant 10h30.

Tarifs au 1er janvier 2017 :
- 6,60€ pour les personnes non imposables sur les revenus de 2016.
- 7,40€ pour les personnes imposables sur les revenus de 2016.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:01 Page 12

> Bibliothèque

La nuit de la lecture...

La bibliothèque a participé à la deuxième édition de la Nuit de la lecture en organisant un jeu de piste, avec comme fil rouge, la phrase de Denis Cheissoux « Pour grandir, il faut de la soupe et des livres ».
La manifestation, mise en place par le Ministère de la culture et de la communication, était ouverte aux petits comme aux grands, attirant une vingtaine de personnes malgré le mauvais temps. Les participants se sont bien amusés, ils ont passé un après-midi dans la convivialité et la bonne humeur ! Les bibliothécaires vous donnent rendez-vous pour la troisième édition…

La résidence alimentation...

Dans le cadre de la résidence autour de l'alimentation, les élèves des écoles du Chêne Brûlé et du collège Henri Matisse ont réalisé des dessins à base de pigments alimentaires selon une recette trouvée dans le livre « Fermes et campagnes » de Michèle Mira Pons, auteure jeunesse. La Maison familiale d'Henri Matisse a eu le plaisir de les accueillir dans ses locaux.

Et pour finaliser le travail autour de l'alimentation, qui a commencé au mois de janvier, les élèves ont eu le plaisir et le privilège de rencontrer Michèle Mira Pons. Une journée riche en questions-réponses sur son métier d'auteur et qui s'est terminée sur une séance de dédicaces.

Une danseuse à la bibliothèque

La bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir Nathalie Collantes, danseuse chorégraphe et auteure des livres « On danse » et « J'ai dix orteils », pour un spectacle organisé par la Maison de La Culture de Gauchy et en partenariat avec le Centre social et Culturel.
Une rencontre magique s'est opérée entre la danseuse et nos jeunes lecteurs. Une façon originale de s'approprier le livre en mêlant art et culture.

Séance de dédicaces

La bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux, le samedi 31 mars dernier, trois auteurs locaux. Guy Michel, Gwenaël Lecomte, auteurs et illustrateurs de bandes dessinées et Jean-Jacques Cambrelin, auteur de romans. Cette rencontre a permis aux lecteurs d'échanger autour de leurs livres.

L'ambiance était chaleureuse et conviviale. Auteurs et lecteurs se sont quittés ravis ! Leurs livres sont disponibles à la bibliothèque.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 13

Un peu de poésie...

Dans le cadre de la quinzaine de la poésie, divers poèmes, connus et moins connus, ont été distribués dans divers commerces et administrations de la ville. La bibliothèque les remercie d'avoir pris part à cette manifestation annuelle.
Les élèves d'une classe du Chêne Brûlé sont venus à la bibliothèque présenter leurs poèmes. Chaque petit poète a lu son écrit... Qui sait, peut être de nouvelles vocations...

Accueil parents-enfants

La bibliothèque accueille régulièrement les enfants et les parents du Centre social et Culturel pour une animation autour de la lecture et une activité manuelle. Au mois de mars, les enfants ont réalisé des cartes à gratter.

Accueils...

Des classes des écoles maternelles, primaires et le collège Henri Matisse ont la chance, une fois tous les quinze jours ou une fois par mois, de venir à la bibliothèque pour emprunter des livres et lire. Nathalie et Stéphanie, les bibliothécaires les ont accueilli chaleureusement. A chaque séance, les élèves peuvent se familiariser avec différents supports et genres de lecture (kamishibaïs, raconte-tapis, contes, etc.). Des moments de détente et d'évasion pour familiariser les enfants à la lecture.

Projet à venir...

- Vente de livres à la bibliothèque
- Pass halloween avec le Cinéma et la Maison Matisse
- Contes de Noël
- Nuit de la lecture
- Printemps des poètes

Projet de réussite éducative

La bibliothèque accueille une fois par mois Mme Berjano, Mme Lalisse, et Mme Choquenet, professeurs des écoles, avec un petit groupe d'élèves pour travailler et profiter de la bibliothèque pour faire leurs devoirs, lire et participer à une animation autour de la lecture. Accompagnés de leurs parents, les enfants peuvent aussi emprunter des livres avec un abonnement offert dans le cadre du projet réussite éducative.

La bibliothèque passe aux horaires d'été à partir du 9 juillet !
Horaires de prêt au public durant les vacances d'été se font du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Bibiothèque municipale :
14 rue de la République 02110 Bohain-en-Vermandois
03.23.07.52.82
bibliotheque@bohainenvermandois.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h et Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

L'adhésion annuelle est de :
2€ jusque 15 ans
4€ pour les plus de 15 ans
8€ pour les plus de 25 ans

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 14

> Maison familiale d'Henri Matisse

Le marché des 4 couleurs, un marché Campagn'ART

Samedi 2 juin 2018, de 16h à 22h, les alentours de La Maison familiale d'Henri Matisse s'animeront au rythme du traditionnel marché des 4 couleurs. Pour cette 9ème édition, intitulée Campagn'Art, le vert est à l'honneur.
Une trentaine d'exposants proposeront leurs spécialités et présenteront leur savoir-faire.

Après l'inauguration de la manifestation à 16h, la compagnie « Les Mains Goch' » commencera les festivités par une déambulation musicale accompagnée de deux artistes de cirque. En parallèle, le groupe « Les gambes ed min pied » fera danser petits et grands au travers de chansons picardes rythmées par l'accordéon, la guitare et les percussions. Entre deux concerts, les jeux picards seront à découvrir ou à redécouvrir.

Côté restauration, « le Chaleureux » fera découvrir des saveurs insoupçonnées en utilisant uniquement des produits de saison et proposera un menu aux couleurs de la manifestation. Vous pourrez également vous désaltérer à la buvette et goûter aux nombreuses saveurs présentes sur le marché.

Pour finir, les enfants ne seront pas en reste avec la mini ferme pédagogique, les courses de mini-tracteurs à pédales et les initiations artistiques proposées par le personnel de La Maison familiale d'Henri Matisse.

Nuit des Musées : Au voleur !

Comme chaque année, La Maison familiale d'Henri Matisse participait, le 19 mai dernier, à la Nuit Européenne des musées. Sombre ambiance, avec au programme : une enquête autour du vol d'un carnet de croquis de Matisse. Les participants, répartis sur trois créneaux au fil de la soirée, ont dû rechercher les différents indices laissés dans la maison par le voleur. Observation et déduction étaient de rigueur !
Que ce soit une empreinte digitale, un morceau de tissu ou une empreinte de pas, rien ne devait être mis de côté et les moindres recoins devaient être fouillés. Pour terminer, une confrontation avec chacun des suspects lors d'un interrogatoire permettait de conforter son idée et de démasquer le coupable. Une soirée pleine de rebondissements, conviviale et animée, qui a ravi les participants.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 15

Les Barbouilleurs de Matisse

Les Barbouilleurs, des ateliers créatifs pour les 4-10 ans. C'est tous les mercredis de 14h à 15h.
Rappel : le Pass 4 Ateliers est disponible au prix de 12€ et est utilisable toute l'année.

Au programme :
06 juin > Oiseau sur la branche
13 juin > Bouchons surprises « Fête des pères »
20 juin > Oiseau feutrine
27 juin > Petite pieuvre
04 juillet > Dessine la préhistoire

Sous le soleil avec Matisse : Pendant les vacances d'été, les ateliers artistiques et créatifs continuent avec tout un programme autour du voyage.
Tout au long de sa vie, Henri Matisse a recherché la lumière, le soleil et les couleurs. A défaut de voyager, laissons-nous emporter par la couleur !
En partant des différents pays et villes où Henri Matisse a séjourné (Tahiti, Maroc, Nice…), les enfants seront initiés aux différents styles artistiques de l'artiste par des ateliers de peintures.
14h à 15h30. 4€ l'atelier. **Réservation obligatoire**

Nos expositions en cours et à venir

Naty chez Matisse (du 5 mai au 10 juillet)
Après les couleurs rayonnantes et les motifs à perte de vue de Rachid Boukharta, la Maison familiale d'Henri Matisse accueille une nouvelle artiste : Naty Garcia. D'abord auteure de poème, elle ressent très vite le besoin de les illustrer. Son exposition présentera ses travaux à l'acrylique ou au pastel, à la fois flous et incandescents.
Accès libre.

Rêveries avec Henri (du 20 juillet au 7 octobre)
Marie Goussé
Artiste plasticienne, Marie Goussé s'illustre par ses installations. Elle utilise le textile pour évoquer les enveloppes et les renaissances qui s'en suivent, en créant des compositions tantôt ornées de plumes ou recouvertes de tapisserie. Réflexion sur l'individu et sa capacité d'adaptation, cette exposition vous invitera à une déambulation, du corps comme de l'esprit.

Exposition culture

Maison familiale d'Henri Matisse :
26 rue du Château 02110 Bohain en Vermandois
Tél : 09.64.43.84.63
Site Internet : www.musee-matisse.com
Email : maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Ouverte du 1er avril au 30 septembre :
le lundi de 14h à 18h, du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
et le dimanche de 14h à 18h
Fermée les mardis et jours fériés

Tarifs : Boutique et exposition temporaire en accès libre.
Visite audioguidée : 4€
demi-tarif : 2€ - Gratuit pour les moins de 8 ans
Prestation groupes sur demande

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 16

Jetez-vous à l'eau !

> Piscine Bohain-Fresnoy

Tarifs d'entrées pour la période estivale

	1 entrée Tarif réduit*	1 entrée Tarif plein	10 entrées Tarif réduit*	10 entrées Tarif plein
Enfant (moins de 16 ans)	2€10	2€40	18€90	21€60
Adulte	2€80	3€20	25€20	28€80

Tarifs des activités aquatiques

	1 séance Tarif réduit*	1 séance Tarif plein	10 séances Tarif réduit*	10 séances Tarif plein
Aquagym	5€50	6€	49€50	54€
Aquabike avec animation	9€	9€	81€	81€
Aquabike sans animation	7€	7€	63€	63€
Leçons de natation enfants	9€	10€	81€	90€
Leçons de natation adultes	9€	11€	90€	99€

** le tarif réduit s'applique aux habitants de Bohain-en-Vermandois et de Fresnoy-le-Grand*

Horaires de la piscine
En période scolaire

Ouverture au public :
Lundi : de 11h30 à 13h30
Mardi : de 19h à 21h
Mercredi : de 11h15 à 13h30
et de 14h à 16h
Samedi : de 14h à 16h30
Dimanche : de 9h à 12h

Aquagym :
Lundi : de 18h30 à 19h15
Mercredi : de 10h à 10h45
et de 18h30 à 19h15
Vendredi : de 16h30 à 17h15

Aquabike :
Voir à la piscine

Leçons de natation pour enfants et adultes :
les mardis, mercredis et jeudis

Perfectionnement :
lundi et vendredi : de 17h30 à 18h15

> Cinéma Louis Jouvet

DEADPOOL 2
De David Leitch
Avec Ryan Reynolds, Josh Brolin
Séances :
Mer 06/06 à 14h45
Ven 08/06 à 20h30
Sam 09/06 à 14h45
Interdit aux moins de 12 ans

MONSIEUR JE-SAIS-TOUT
De François Prévôt-Leygonie, Stephan Archinard
Avec Arnaud Ducret, Max Baissette de Malglaive
Séance :
Mer 13/06 à 14h45
Jeu 14/06 à 20h
Lun 18/06 à 14h

RAMPAGE
De Brad Peyton
Avec Dwayne Johnson, Naomie Harris
Séance :
Jeu 07/06 à 20h
Dim 10/06 à 14h45
Lun 11/06 à 14h

SOLO : A STAR WARS STORY
De Ron Howard
Avec Alden Ehrenreich, Woody Harrelson
Séances :
Ven 15/06 à 20h30
Sam 16/06 à 14h45
Dim 17/06 à 14h45
Mar 19/06 à 14h

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 17

> Chorale Jean-Philippe Rameau

Le 3 juin, tous en choeur avec Vincent.

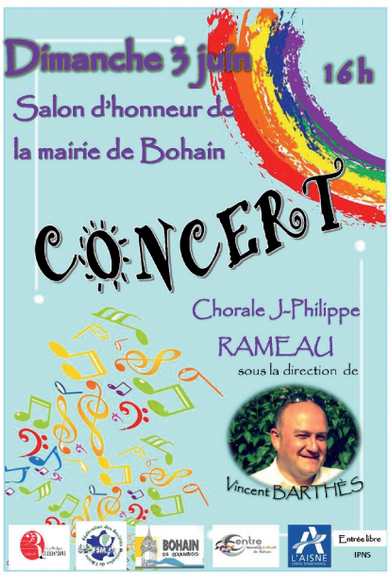

En mars 2017 s'est ouverte une nouvelle section de la chorale "Jean Philippe Rameau". Cette section, pour tous, propose l'apprentissage de chants de variété. Au fur et à mesure des mois, la chorale a grandi et se compose aujourd'hui de plus de 45 personnes qui répètent avec enthousiasme tous les jeudis soir. Le répertoire s'est lui aussi construit avec au programme : J. Lennon, S. Gainsbourg, M. Berger et autres.

A l'occasion du concert du **3 juin prochain**, qui se tiendra dans le salon d'honneur de la mairie de Bohain, venez partager, avec Vincent et ses choristes, un moment d'évasion dans une découverte musicale et chorale. Cela commence à 16h et l'entrée est gratuite.

> Les jardins familiaux

On chine...

Les jardins familiaux organisent une brocante **le dimanche 8 juillet de 8h à 18h**, rue Olivier Deguise et place Michel Pezin.

Prix : 7€ les 6 mètres

Réservation au café de l'Estaris ou au 06.15.17.08.01

> La Roche Bohainoise

A la pêche !

L'association de pêche vous propose un concours de pêche à la truite le **dimanche 3 juin** à l'étang de Busigny. Attention, c'est limité à 50 pêcheurs.

De plus, elle orgnise un loto le **dimanche 2 septembre** au Royal.

> Karaté club de Bohain

KARATE et Self-Défense multidisciplines

Le Karaté Club de Bohain, vous invite à pratiquer la self-défense dans le but de vous forger un mental aguerri, d'acquérir des automatismes pour votre intégrité physique, ainsi que pour celle de vos proches. Une agression pouvant survenir dans la vie courante, pourquoi ne pas se prémunir d'un minimum de quelques techniques efficaces et simples ? Nous vous attendons pour une entrevue au club.

Selon vos motivations, que vous voudrez bien nous exposer lors de votre venue et, du nombre d'intéressés, un créneau horaire pourra être dédié à ce nouveau cours ! A bientôt au Dojo, route de Seboncourt à Bohain.

Venez pratiquer le Karaté et/ou la self-défense (les 2 pour le même prix) !

Venez (re) découvrir et pratiquer la self-défense !

Notre quotidien : Cardio, Tonicité et Relâchements/Etirements sont au rendez- vous… sans oublier la bonne humeur !

Plus de renseignements en contactant Pascal à integralkarate@aliceadsl.fr ou sur facebook : karaté club bohain - tél : 06.34.30.24.23

> Les Mômes de Bohain

Vroumm...

L'association "Les Mômes de Bohain" organise une BALADE MOTO de 50 kms **le samedi 2 juin 2018.**

Les motards sont donc attendus sur le parking du stade municipal, voie des Dames à Bohain en Vermandois à 10h15.

Le tarif est de 3€ par casque, le café sera offert avant le départ et celui-ci aura lieu à 11h00 précises !

Retauration sur place, buvette, stands et tombola.

De plus, l'association organise un barbecue à l'école primaire du Chêne Brûlé **le vendredi 29 juin à 18h00** pour les familles des écoles Berthelot et Chêne Brûlé.

Pour tout renseignement : 06.58.25.56.34 ou à lesmomesdebohain@gmail.com

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 18

> Vie Libre

Vie libre et la sophrologie : il est où le bonheur ?

Front bas, tout comme le ciel, marre de cette grisaille ! Et le printemps qui tarde à pointer le bout du nez ! Ajoutons à cela les petits soucis quotidiens qui s'accumulent sans cesse. Trop, c'est trop ! se dit-on. Alors, comment se sortir de cette soudaine avalanche de contrariétés ? Surtout pas en usant d'expédients néfastes, comme l'alcool ! La bonne solution est de provoquer une rupture avec le train-train habituel. Elle consiste à sortir, marcher dans la nature, car, comme le conseille le poète : « Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, cours-y vite.
Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite. Il va filer... »

Même si le temps n'est pas très favorable, le fait de s'évader à l'extérieur permet d'en faire de même dans son for intérieur pour se changer les idées, voir autre chose que l'environnement familier, toujours propice à rappeler les tracas qui encombrent le cerveau. Une bonne marche avec un rayon de soleil, même furtif, peut aisément changer l'esprit, remémorer des instants de bonheur vécus par le passé : « tu veux le rattraper, cours-y vite, cours-y vite.
Si tu veux le rattraper, cours-y vite. Il va filer... »

Une brise printanière, la nature qui commence à renaître, l'oiseau sur la branche, les arbres fruitiers qui bourgeonnent, sont autant de facteurs propices à faire oublier, durant ces instants d'évasion, les petites misères qui nous tracassaient auparavant : « De pommier en cerisier, cours-y vite, cours-y vite.
De pommier en cerisier, cours-y vite. Il va filer... »

Mais, entend-on dire, les balades étaient jadis bien plus agréables. Où sont donc passés les oiseaux, les prairies bordées de haies, les chemins vicinaux avec leurs talus couverts de fleurs ? Tout a été rasé, nivelé, par nécessité de rendement. Plus de buissons et de plantes sauvages en bordure des sentes, mais, à perte de vue, de larges surfaces uniformisées. Alors, fi du dépaysement, de la détente ? Non, car il existe une autre méthode aussi efficace pour s'évader. Elle s'acquiert en séances de sophrologie en vue de positiver, d'apprendre à maîtriser le corps et l'esprit. Et c'est tout simple : exercer différentes méthodes de respiration et de relaxation, découvrir par petites touches la complexité de son organisme, s'échapper du présent en imaginant des paysages idylliques, le tout baigné d'une ambiance feutrée, agrémentée de musique relaxante. Pourquoi ne pas tenter cet autre moyen de surmonter ses tourments, plutôt que de chuter, par étapes, dans de sombres abîmes, lorsqu'il sera trop tard. Car il est fugace, le bonheur, comme le conclut ici Paul Fort, dans Ballades du beau hasard : « Saute par-dessus la haie, cours-y vite, cours-y vite.
Saute par-dessus la haie, cours-y vite ! Il a filé ! »
Pour tout renseignement : appelez SOS Vie Libre au 07 83 60 56 35

> Power Fit Boxing

La reprise avant l'été ?

Les beaux jours arrivent à grands pas et vous êtes toujours à la recherche d'une salle de sport idéale ?
Pour éliminer le surplus de poids hivernal, pour affiner votre silhouette avant de fréquenter les plages, ne cherchez plus, poussez les portes de l'association Power Fit Boxing. L'activité de cross training, qui se déroule **le lundi de 19h30 à 20h30** à la salle Yvan Rojo, va vous permettre d'améliorer votre condition physique générale et votre endurance cardiovasculaire. De plus en plus connue en France, cette discipline regroupe toutes catégories d'âge dans un cours et permet une remise en forme rapide en toute sécurité. Les résultats permettent aux adhérents de retrouver une belle santé physique.
Chez Power Fit Boxing, nous dispensons aussi des cours de boxe thaï, et kick boxing, **le jeudi 19h45 à 21h45** au dojo de la salle Yvan Rojo.
N'hésitez pas à vous renseigner en appelant le 07.84.29.65.03 ou sur facebook Power Fit Boxing

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 19

> Les Donneurs de sang

Offrez votre sang !

La première collecte de sang de l'année, qui a eu lieu le jeudi 15 février dernier, a eu un formidable succès avec 127 donneurs présentés et parmi eux 15 nouveaux
> L'association des donneurs de sang de Bohain et ses environs vous donne rendez-vous **les jeudis 21 juin et 16 août de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30** à la salle Le Royal.
> A l'approche des vacances d'été, les stocks en produits sanguins sont faibles et les besoins restent toujours très importants.
> Pour un premier don, la carte d'identité est obligatoire et il faut être majeur.
> Pour renouveler les donneurs en fin d'activité, l'association attend beaucoup de jeunes personnes.
VENEZ NOMBREUX !
Renseignements auprès de Bernard Collet au 03.23.07.24.05

> Les Bouchons d'amour

Mon petit bouchon

Le 27 octobre 2017, les Bouchons d'amour ont chargé et expédié un camion de 8 tonnes 480 kg.
Du 1er janvier au 31 mars 2018, il a été accordé 1400€ d'aide pour le département de l'Aisne et 15 315,62€, pour les Hauts de France, ce qui représente 51 tonnes 43 kg, de bouchons collectés pour la région.
Attention changement : depuis le 1er avril 2018, ne sont acceptés que les bouchons : d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de compote, et de crème.
Une permanence est organisée le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 11h30 au local de l'ancienne Sucrerie, route de Brancourt à Bohain.
Pour toute information ou dépôt de bouchons hors permanences.
Contactez : M. Forgon au 03.60.52.08.81 ou au 06.83.61.12.21
Mail : forgon.maurice@cegetel.net ou sur le site des bouchons d'amour

> Ecole de danse Elsa Watz

Gala

L'Ecole de danse prépare depuis 7 mois son grand gala qui se déroulera le **30 juin et le 1er juillet** au Royal. Cette année, les chansons françaises seront mises à l'honneur dans une évocation des différentes étapes de la vie : l'enfance joyeuse et pleine de rêves, l'adolescence rebelle et tourmentée, la fin de l'insouciance de la vie d'adulte, mais aussi la rencontre amoureuse, la joie de devenir mère... et puis les différentes surprises bonnes et moins bonnes que la vie nous réserve.
D'où ce titre : « Le Tourbillon de la Vie », inspiré de la chanson de Jeanne Moreau.
Ce gala mêlera chansons anciennes et chansons actuelles et sera aussi l'occasion de rendre hommage aux grands chanteurs français qui nous ont quitté cette année : Johnny Hallyday et France Gall.
Les réservations auront lieu **samedi 23 juin et dimanche 24 juin** à la salle du Royal.
Prix d'entrée : 8€ par personne
Venez nombreux!
Renseignements : 03.23.66.04.29 ou 06.28.35.33.02

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 20

Les gagnant du jeu
« Ouvrez l'oeil » de février 2018 sont :
- Norbert Quint pour les places de cinéma
- Mathieu Baudhuin pour l'atelier à la Maison familiale d'Henri Matisse
- Jean-Yves Loisel pour les cartes postales

La réponse était n° 1 : 153 rue Jean Jaurès
n°2 : 39 rue Pasteur.

Ouvrez l'oeil !

Un jeu pour découvrir les richesses culturelles de la ville de Bohain.
Où se trouve ce symbole maçonnique ?
Regardez bien les monuments de la ville...

Photo ©Bruno Durante

Extrait du Règlement du jeu « Ouvrez l'œil ! »

Article 1 : Organisateur
La Ville de Bohain organise un jeu gratuit intitulé « Ouvrez l'œil ! » dans le but de promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales de la ville.

Article 2 : Conditions générales de participation
Le jeu est ouvert à toute personne physique (ci-après « participant ») résidant à Bohain, à l'exception des membres du conseil municipal de Bohain et de leur famille (même nom et même adresse). Une seule inscription est admise par foyer (même adresse postale).
Toute participation d'un mineur suppose l'accord des personnes détenant l'autorité parentale (père et/ou mère, ou représentant légal) et est effectuée sous l'entière responsabilité de ces derniers.
Les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Bohain Mag, aux prises de vue, ou à la rédaction des indices ne sont pas autorisées à participe.

Article 3 : Désignation
« Ouvrez l'œil » consiste à reconnaître deux lieux de Bohain d'après deux photos présentées dans le Bohain Mag. Les photos ont été prises depuis le domaine public ; les lieux à trouver sont donc visibles depuis le domaine public.

Article 4 : Modalité de participation
Le participant doit :
- Remplir le coupon figurant dans le Bohain Mag
- Déposer le coupon rempli dans l'urne prévue à cet effet disposée à l'accueil de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Article 5 : Déroulement du jeu
Le jeu est ouvert dès le premier jour de distribution du Bohain Mag et jusqu'à la fin du mois suivant celui mentionné sur la couverture du Bohain Mag. Par exemple, pour le jeu du Bohain Mag 52 – février 2016 : les participants peuvent déposer leur bulletin jusqu'au 30 mars 2016 inclus.

Article 6 : Sélection des gagnants
Les gagnants seront tirés au sort uniquement parmi les bulletins contenant les deux bonnes réponses. Attention, les réponses incomplètes ne seront pas enregistrées. Pour être complète, la réponse doit préciser :
- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur une maison
- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur un édifice portant un numéro

ou les numéros et la rue des maisons situées de part et d'autre de l'édifice concerné.
Le tirage au sort se fera par les membres de la commission communication/culture lors d'une réunion spécifique.

Article 7 : Dotation et modalité d'attribution
La dotation est composée des lots suivants :
- Deux places de cinéma
- Une place pour un atelier créatif à la Maison familiale d'Henri Matisse (adulte ou enfant)
- Une série de dix cartes postales « Bohain pendant la guerre 14-18 » éditées pour le centenaire de la 1ère guerre mondiale.

Article 8 : Communication des résultats
Les réponses aux deux questions seront données dans le Bohain Mag suivant. Les nom et prénom des gagnants seront également communiqués dans le Bohain Mag suivant et sur le site Internet de la ville : www.bohainenvermandois.fr

Article 9 : Remise des prix
Les prix seront remis aux gagnants en mairie contre présentation de la carte d'identité du gagnant ou de son représentant légal si le gagnant est mineur.

Article 10 : Responsabilités
La Ville de Bohain se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

Article 11 : Acceptation du règlement
Le fait de participer à ce jeu implique pleine et entière acceptation du présent règlement.

Le règlement complet est en téléchargement sur le site Internet de la ville www.bohainenvermandois.fr à la rubrique Culture/Loisirs.

Bulletin de participation au jeu "Ouvrez l'oeil" - Bohain Mag N°58 - Mai 2018

Nom et prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Tél : .....Email : .....
Réponse Photo 1 : .....
Réponse Photo 2 : .....
Signature du représentant légal si le participant est mineur :

Dépôt des bulletins de participation au jeu "Ouvrez l'oeil" avant le 30 juin 2018 dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la mairie.

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 21

Associations

> Société de trompettes, les enfants de Bohain

On recrute !

La batterie fanfare de Bohain est ouverte à tous et recherche des percussionnistes, clairons, trompettes de cavalerie, trompettes basses et clairons basses. Que vous soyez musiciens confirmés ou débutants, tous pourront trouver leur plaisir.
Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. Les seuls pré-requis indispensables sont la motivation et la bonne humeur !
La batterie fanfare est tournée vers l'avenir, elle cherche à offrir à son public un répertoire riche, varié, dynamique et ludique, lors des nombreuses prestations festives. Alors, n'hésitez plus ! Venez nombreux les rejoindre !
Renseignements à la salle Michel Delhaye (maison des associations) rue Pasteur ou à Mme Montagne à presidenteenfantsdebohain@gmail.com ou M. Joube à recrutement.bf.bohain@bbox.fr

> La Maison Bleue

Les vacances d'été approchent à grand pas

La Maison Bleue accueillent les enfants de 3 à 17 ans, **du 9 juillet au 24 août**, pour des vacances en plein air sous chapiteau (avec lieu de replis si mauvais temps). Le thème de cet été est : Histoires d'animaux. Au programme, des activités créatives, des jeux, des chants, des sorties à la piscine, au zoo, à la ferme pédagogique etc.
Jonathan et son équipe sont à votre disposition pour retirer un dossier d'inscription ou pour tout renseignement, au 2ème étage de l'espace culturel Emile Flamant ou au 06.64.08.87.62
Et aussi, la bracante le dimanche 10 juin dans la rue John Kennedy et pendant la fête de quartier à la Barburesse. Le prix est de 3€ les 5 mètres.
Réservation au 06.58.86.64.40

Tribune libre

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité oblige les villes de 3 500 habitants et plus à réserver un espace pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes publiés sur cette page engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

"Pour Bohain"

Depuis la précédente Tribune Libre, le Conseil Municipal s'est réuni et les différentes commissions ont été constituées. Comme le prévoit la réglementation, nous souhaitions qu'au moins un membre de notre groupe siège à chacune d'entre elle. Malheureusement, ce droit nous a été refusé. Toujours impliqués pour notre commune, notre seul souhait était d'être tenus informés et de participer activement, mais de façon objective, aux différents dossiers, qui, pour l'essentiel, sont des projets initiés et programmés quand nous étions dans la majorité. Pour autant, nous restons attentifs et force de proposition.

Dans cet esprit, nous avons fait remarquer, lors d'un Conseil Municipal, que les travaux engagés pour la réfection du Royal prévoient également la mise en accessibilité de la salle de cinéma pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux imposent la création d'un ascenseur qui devra non seulement desservir la salle de projection de l'étage mais également le guichet en demi-palier et vraisemblablement l'accès aux sanitaires situés au sous-sol. Il nous semble plus judicieux d'envisager une salle de projection dans un local de plain-pied, limitant ainsi les maintenances et l'entretien d'un ascenseur. L'immeuble anciennement BARBATI situé à l'angle de la rue de SAINT-QUENTIN et de la rue MERMOZ (à côté du nouveau parking) pourrait être démoli pour y construire une nouvelle salle de cinéma de plain-pied. Pour l'heure, les travaux d'aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville ont enfin débuté. Ce dossier aussi a été initié quand nous étions dans la majorité et de ce fait nous portons une attention et une vigilance toute particulière à la réalisation de ce chantier qui changera considérablement l'image de notre ville.

Jusqu'ici, nous avons voté les points présentés lors du Conseil Municipal mais nous comptons y siéger pour faire entendre notre position et non pas pour contrecarrer des projets que nous avons nous-même portés. Il reste à se positionner sur certains dossiers stratégiques : le devenir de la piscine par exemple et l'implantation appropriée de la nouvelle déchèterie estimée, selon sa localisation, à 1,5 million d'euros dans un premier chiffrage par la CCPV.

Groupe "Pour Bohain"

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 22

État civil du 1er janvier au 30 avril 2018

Naissances

Kyran FRÉMONT	né le 1er/01
Ambre LAGASSE	née le 4/01
Baptiste PATERNOSTRÉ	né le 5/01
Ryley HÉNOUX VERSTRAETEN	né le 9/01
Ylian GAUJOUR VILLAIN	né le 10/01
Séréna GUIDEZ	née le 11/01
Kesley MOREAUX	née le 13/01
Aywen ROBINET	né le 20/01
Ryan DELACROIX	né le 2/02
Ryan LIMAGE	né le 3/02
Manoë MOUVEAUX	né le 11/02
Mahomet MAIGA	né le 14/02
Noah DUFOUR WISEUR	né le 21/02
Noah FOLLET	né le 2/03
Timéo BISIAU	né le 2/03
Rose FROMENT	née le 17/03
Ilan ARGUIG WOZNIAK	né le 23/03
Mïa CARETTE	née le 27/03
Louis TOURNAY	né le 5/04
Ethan LEMPERNESSE	né le 8/04
Mya CAMUS	née le 10/04
Elif KESGIN	née le 15/04
Tiago TONNELET	né le 20/04

Service Population
Tél : 03.23.07.55.51
Ouvert :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

Mariages

Mehmet KARAKUS et Alev KARAKAYA	le 31 mars 2018
Sezer AKTAN et Adile TASPINAR	le 28 avril 2018

Décès

Marcel L'HAUT	le 3 janvier 2018	93	ans
Alexandre PFEIFFER	le 9 janvier 2018	36	ans
Jean-Marie DUBOIS	le 11 janvier 2018	80	ans
Francine SALOMON	le 17 janvier 2018	88	ans
Suzanne DELANCHY veuve ACQUART	le 24 janvier 2018	95	ans
Yolande GUILLET veuve GONTHIER	le 24 janvier 2018	65	ans
Armande TARGET veuve VAUTHIER	le 27 janvier 2018	90	ans
Pierrette LEGRAND veuve FLAMANT	le 8 février 2018	93	ans
Jeanne BIGO-FIZAINE	le 9 février 2018	93	ans
Solange LEGRAND veuve CUVILLIEZ	le 10 février 2018	86	ans
Jean ARNOULD	le 14 février 2018	91	ans
Hamdi BAGCI	le 22 février 2018	58	ans
Jean-Marc MORENO	le 23 février 2018	66	ans
Marcel CAGNIART	le 27 février 2018	92	ans
Andrée LANOUE épouse LEVAY	le 28 février 2018	84	ans
Michel MALEZIEUX	le 2 mars 2018	61	ans
Raymonde EGOT veuve COQUELLE	le 2 mars 2018	82	ans
Edmond REPAIRE	le 2 mars 2018	97	ans
Monique MAILLET veuve LOUIS	le 5 mars 2018	90	ans
Michel POIDEVIN	le 7 mars 2018	87	ans
Gérard JUPIN	le 11 mars 2018	71	ans
Albane ROUSSEL	le 15 mars 2018	85	ans
Eugénie ROUSSEL veuve FROMENT	le 15 mars 2018	88	ans
Gilberte PÉRONNE veuve ROUVRAIS	le 16 mars 2018	91	ans
Liliane GUÉNOT veuve VICAIRE	le 19 mars 2018	92	ans
Lucienne BLEUSE veuve PRAT	le 21 mars 2018	94	ans
Jean GOSSE	le 25 mars 2018	87	ans
Jannine BOUDERLIQUE veuve VATIN	le 25 mars 2018	84	ans
Angelo PACE	le 14 avril 2018	38	ans
Jean-Paul HÉNOUX	le 18 avril 2018	54	ans
Chantal DARRAS épouse LEPREUX	le 19 avril 2018	60	ans
Angèle PÉTRINY veuve FALENTIN	le 23 avril 2018	97	ans
Geneviève LEGRAND	le 24 avril 2018	67	ans
Martial DELATTRE	le 27 avril 2018	84	ans

Bohain Mag n°58_Mise en page 1 23/05/2018 09:02 Page 23

Tribute to
Hallyday
21 juin
20h30
Place
Michel Pezin
BOHAIN
IPNS

Bohain-en-Vermandois

Autour de la Maison familiale d'Henri Matisse

Marché des 4 couleurs

de 16h à 22h

Samedi 2 juin 2018

Campagn' ART

- Marché gastronomique et artisanal
- Concert folk
- Arts de la rue
- Jeux Picards

La Maison familiale d'Henri Matisse
26 rue du château • 02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS
09.64.43.84.63 • maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

BOHAIN EN VERMANDOIS

Bohain aux couleurs de Matisse